



HAL
open science

Défi Jeune, aide aux projets innovants

Michel Koebel

► To cite this version:

Michel Koebel. Défi Jeune, aide aux projets innovants. “ Activités émergentes et groupes professionnels. Les acteurs de l’innovation ”, Universités européennes d’été, Université de Reims Champagne-Ardenne (laboratoire AEP) (8-12 sept.), Sep 2003, Reims, France. <hal-03096357>

HAL Id: hal-03096357

<https://hal.science/hal-03096357v1>

Submitted on 4 Feb 2025

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons CC BY-NC 4.0 - Attribution - Non-commercial use - International License

Défi-Jeunes : une aide aux projets innovants
Michel Koebel – Didier Lahaye – 9 septembre 2003

Présentation de la séance par Didier Lahaye

Présentation succincte du dispositif Défi-Jeunes (extrait de 7 minutes de la cassette vidéo « 15 ans de Défi-Jeunes »)

La place de l'innovation dans les critères d'appréciation des projets Défi-Jeunes (présentation Power Point)

Intervention de Claude CUOCO, correspondant Défi-Jeunes dans la Marne : « le critère de l'innovation dans le dispositif Défi-Jeunes » (la vision de l'acteur, en tant que médiateur du dispositif et sa vision de l'interprétation par les autres acteurs du critère de l'innovation)

Intervention de Michel Koebel : « Les enjeux de l'innovation dans le dispositif Défi-Jeunes et son accompagnement »

Pour mieux comprendre les caractéristiques du dispositif Défi-Jeunes, il faut le replacer dans trois types de contextes :

- Le premier contexte est celui des actions de l'Etat en direction de la jeunesse : avec les dispositifs « Défi-jeunes » et « Information jeunesse », l'Etat fait preuve pour ainsi dire d'innovation par la mise en place de programmes qui s'adressent directement aux jeunes, et, plus précisément, aux jeunes en tant qu'individus. Auparavant, l'essentiel de la politique jeunesse de l'Etat passait par l'intermédiaire des associations et mouvements de jeunesse, qui détenaient un monopole de fait du droit de parler *de* la jeunesse, *au nom* de la jeunesse, et d'être subventionnés pour encadrer les jeunes dans des activités essentiellement *collectives*. Avec Défi-Jeunes, le Ministère de la Jeunesse et des Sports s'adresse ainsi directement aux jeunes, pris en tant qu'individus, sans passer par les associations, et même en interdisant les projets issus des associations. Par la suite, une certaine souplesse a été introduite, notamment pour autoriser un cadre associatif, mais dans le seul cas où l'association est créée à l'occasion du projet Défi-Jeunes.
- Le second contexte est politique : le dispositif Défi-Jeunes est l'un des principaux dispositifs nouveaux du ministère de la Jeunesse et des Sports proposés par le premier gouvernement d'alternance dirigé par Jacques Chirac de 1986 à 1988. Premier gouvernement de droite depuis l'alternance de 1981. Ce dispositif Défi-Jeunes, par le vocabulaire utilisé, les discours qui l'accompagnent, le règlement qui le définit, semble incarner la pensée libérale française qui vient de retrouver le pouvoir. Ainsi, l'Etat soutient l'initiative individuelle, en insistant particulièrement sur la création d'entreprises, l'innovation, le désir d'entreprendre et, ce qui est assez nouveau aussi, le partenariat avec les entreprises privées, sans l'intervention financière desquelles aucun soutien de l'Etat n'est possible.
- Un dernier contexte est celui de l'installation de la crise économique en France et ses effets sur les politiques publiques. Un contexte de rigueur qui conduit l'Etat à inciter les

bénéficiaires de ses aides à se tourner de plus en plus vers des partenaires extérieurs, notamment privés, pour tenter d'abonder sa propre manne financière.

Ainsi, pour résumer, nous avons affaire à un dispositif innovant de l'Etat qui prône entre autres l'innovation, et qui valorise le désir d'entreprendre en favorisant le partenariat avec les entreprises dans un contexte de rigueur économique.

Une des caractéristiques du dispositif est sa forte médiatisation. Je la cite parce qu'elle me semble fortement liée à la notion d'innovation, et pas forcément dans le sens que l'on pourrait croire de prime abord. En effet, depuis ses débuts, les projets Défi-Jeunes font l'objet d'une forte valorisation médiatique, par les médias locaux bien entendu (ce qui n'est pas nouveau), mais aussi par l'organisation d'une valorisation nationale donnant lieu à des surprises aux projets les plus originaux et prenant la forme de « show » à l'américaine – « la nuit des Défis » – où les meilleurs lauréats classés par région se présentent sur scène pour tenter de décrocher le gros lot.

Dans la logique du dispositif, cette médiatisation de valorisation est nécessaire pour permettre l'accroche des entreprises et la constitution d'un réseau durable de partenaires financiers.

Ainsi, le caractère innovant n'est pas un critère en soi, mais semble être la condition d'une possible et nécessaire médiatisation. D'où le caractère ambigu de ce critère, pas toujours compris par les jeunes et par les personnels chargés d'accompagner les projets.

Du côté de l'accompagnement du dispositif, une petite analyse socio-politique s'impose. En effet, cet accompagnement est à la charge de personnels techniques et pédagogiques du ministère de la Jeunesse et des Sports, des personnels dont le titre même – conseillers d'éducation populaire et de jeunesse – est chargé sur le plan symbolique à gauche et correspond pour beaucoup d'entre eux à une idéologie, celle de l'éducation populaire défendue par des mouvements se situant plus ou moins ouvertement à gauche sur l'échiquier politique. Et, de fait, nombreuses ont été les critiques qui ont accompagné les premières années de mise en place du dispositif Défi-Jeunes : certains des personnels chargés d'accompagner ou de susciter les projets (mais aussi ou à défaut leurs collègues) vont s'opposer à la logique du dispositif, et le conflit (plus ou moins ouvert selon les régions) va souvent se cristalliser autour du critère d'innovation. D'après eux, ce critère opère une sélection sociale parmi les bénéficiaires (l'une des autres critiques les plus fréquentes concerne la médiatisation du dispositif qui, selon les critiques des personnels, visait plus à valoriser le ministère et ses services que les jeunes eux-mêmes). Cette critique n'était pas infondée puisque les premières statistiques sorties quelques années plus tard (et dont il n'est jamais question dans la présentation du dispositif ni dans ses bilans aujourd'hui) ont montré que cette sélection est réelle, notamment à partir de l'analyse du niveau d'études des jeunes bénéficiaires.

Ce constat pose la question de savoir si la capacité « d'innovation » va de pair avec un certain niveau d'études – ou « d'éducation » – ou si cet indicateur agit comme un critère implicite pour les jurys, par exemple d'évaluation *a priori* des compétences techniques ou sociales du « jeune » à affronter une situation de défi...

Ces personnels se sont opposés au dispositif, et en particulier à ce critère, par différents moyens :

- soit en refusant de l'encadrer
- soit en continuant à solliciter leurs réseaux associatifs traditionnels et en habillant les projets pour faire disparaître l'origine associative de l'initiative
- soit enfin en défendant l'idée que le caractère innovant doit être évalué dans le contexte particulier des jeunes concernés, et non de manière absolue

On retrouve une logique quasi identique de transformation de ce critère d'originalité dans le dispositif Emploi-Jeunes – nouveaux emplois, nouveaux services – où l'aspect novateur qui se voulait un critère absolu est devenu pour beaucoup de commissions un critère relatif : il fallait bien « faire du chiffre », ce qui était impossible si l'attribution d'emplois-jeunes s'était limité aux cas où on inventait vraiment de *nouveaux* métiers.

Le problème posé par ce contournement du dispositif devient gênant pour Défi-Jeunes du fait de la forte médiatisation qui le caractérise : en effet, le caractère innovant dans un contexte particulier se perd dès lors qu'il est montré sur la place publique départementale ou régionale ou, pire encore, nationale. Un projet banal (même s'il fut original dans le parcours d'un jeune ou d'un groupe de jeunes) n'est pas médiatique.

Il existe une relative incompatibilité entre un caractère innovant pour les jeunes, idée défendue par une partie des personnels Jeunesse et Sports, et un caractère innovant nécessaire à la médiatisation des projets et de leurs partenaires privés. Cette difficulté a conduit à certains assouplissements progressifs du dispositif : les collectivités locales ont été admises comme faisant partie de la part « sponsors » ; cette part obligatoire est d'ailleurs passée de 50% à 30%, du fait des difficultés pour trouver des partenaires. Ces assouplissements sont aussi à mettre sur le compte des changements politiques en France qui ont vu le retour de la gauche au pouvoir : on a plutôt assisté à des tentatives de réorientation du dispositif plutôt que sa suppression.

On peut remarquer que la médiatisation du dispositif était nécessaire aussi pour faire exister et valoriser les services de l'Etat chargés du dispositif, dans un contexte de perte de légitimité d'un Ministère dont les crédits n'ont fait que baisser durant toute cette période. Ce souci de l'image du service en tant qu'organisation est le plus souvent défendue par les chefs de service et les inspecteurs chargés de chapeauter le dispositif. L'opposition latente ou déclarée de certains personnels techniques et pédagogiques face à cette logique est sans doute l'une des raisons pour lesquelles le choix des accompagnateurs s'est souvent porté vers les plus jeunes fonctionnaires du ministère, ceux qui furent le moins marqués par le militantisme dans les mouvements d'éducation populaire, ceux chez qui l'opposition idéologique à la logique médiatique et socialement sélective du dispositif est moins fréquente, ceux chez qui la critique est plutôt rare, tant ils sont préoccupés, après la réussite de leur concours et pendant leur période de stage, de montrer leur bonne volonté vis à vis d'un ministère qu'il ont souhaité intégrer. C'est d'ailleurs dans les nouvelles spécialités proposées au concours comme l'information, la communication ou les sciences économiques, ou encore parmi les généralistes (option « jeunesse ») que l'on a trouvé des volontaires désignés pour prendre en charge ce dispositif dès leur arrivée sur leur poste.

Conclusion et débat avec la salle animé par Didier Lahaye